



### Formation initiale



FIME - Formation Initiale des Mandatés Élus



### Se développer

Développer sa section / **Négociations collectives** / DS-RSS / **Découverte du CSE** / Elections professionnelles / **Gestion des conflits** / Formation des dirigeants



### Communiquer



Communication écrite et numérique / **Communication orale**



### Santé au travail

CSSCT / **Sensibilisation santé au travail** / Arbre des causes / **Risques psychosociaux** / Troubles Musculo Squelettiques / **Insertion des Travailleurs Handicapés**



### Se professionnaliser



Formation économique des élus du CSE / **Initiation Droit du travail** / Spécialisation Droit du travail / **Exécution du contrat de travail** / Ruptures du Contrat de Travail / **FPC**

## Service Formation CFTC-CSFV

34, Quai de la Loire 75019 Paris - 01 46 07 65 65

formation@csfv.fr - www.csfv.fr

# Formation initiale



## FIME

Connaître la CFTC, ses services, ainsi que les différents mandats.

*Tout public*

3J

29 au 31 janvier 2019  
19 au 21 février 2019  
5 au 7 mars 2019  
2 au 4 avril 2019  
14 au 16 mai 2019  
4 au 6 juin 2019  
25 au 27 juin 2019  
3 au 5 septembre 2019  
24 au 26 septembre 2019  
1<sup>er</sup> au 3 octobre 2019  
26 au 28 novembre 2019  
3 au 5 décembre 2019

# Se développer



## Développer sa section

Développer la CFTC en se structurant

*DSC, DS, RSS, DP*

## Négociations collectives

Maîtriser les techniques et tactiques de négociation

*DSC, DS, élus du CE, élus en DUP, élus du CSE*

## DS/RSS

Découvrir ces mandats et leurs missions

*DS, RSS*

## Découverte du Comité Social et Économique

Découvrir le CSE et sa mise en place. Rôle, missions et moyens des élus

*Élus du CSE, DSC, DS, Militants avec un mandat en cours (sous réserve de places disponibles)*

## Elections professionnelles

Négocier son protocole et construire une stratégie électorale gagnante

*Militant en charge des élections*

## Gestion des conflits

Apprendre à gérer les situations de crise

*Militant ayant suivi la formation communication orale*

## Formation des dirigeants

Apprendre à gérer et développer le syndicat en qualité de dirigeant

*Président, Secrétaire Général, Trésorier*

3J

5 au 7 mars 2019  
4 au 6 juin 2019  
10 au 12 septembre 2019

3J

26 au 28 mars 2019  
27 au 29 mai 2019  
10 au 12 septembre 2019  
19 au 21 novembre 2019

3J

12 au 14 mars 2019  
18 au 20 juin 2019  
15 au 17 octobre 2019  
19 au 21 novembre 2019

3J

12 au 14 février 2019  
16 au 18 avril 2019  
27 au 29 mai 2019  
25 au 27 juin 2019  
3 au 5 septembre 2019  
8 au 10 octobre 2019

3J

5 au 7 février 2019  
26 au 28 mars 2019  
12 au 14 juin 2019  
3 au 5 septembre 2019

3J

9 au 11 avril 2019  
15 au 17 octobre 2019

3J

Formation à la demande

# Communiquer



## Communication écrite et numérique

La création et l'utilisation de supports écrits et virtuels (réseaux sociaux...)

*Militant avec un mandat en cours*

## Communication orale

Les techniques pour améliorer son mode de communication syndicale

*Militant avec un mandat en cours*

3J

26 au 28 février 2019  
12 au 14 juin 2019  
15 au 17 octobre 2019

3J

28 au 30 janvier 2019  
20 au 22 mai 2019  
5 au 7 novembre 2019

# Santé au travail



## CSSCT - Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail

Cerner les différentes attributions de ce Comité et les moyens dont disposent ses élus

*Membres de la CSSCT, élus du CSE*

- 300 salariés

3J

19 au 21 mars 2019  
24 au 26 septembre 2019

+ 300 salariés

5J

13 au 17 mai 2019  
7 au 11 octobre 2019

## Sensibilisation santé au travail

Savoir identifier, alerter et prévenir les troubles liés à la santé au travail

*Tout public*

2J

5 au 6 mars 2019  
12 au 13 juin 2019  
13 au 14 novembre 2019

## Arbre des causes

Apprendre à analyser les risques après un accident

*Membres du CHSCT, DP, DUP, membres de la CSSCT, élus du CSE*

2J

24 au 25 avril 2019  
26 au 27 novembre 2019

## Risques psychosociaux

Prévenir et appréhender les risques professionnels en entreprise

*Elus et RS au CHSCT, DP, élus de la DUP, membres de la CSSCT, élus du CSE*

3J

12 au 14 février 2019  
24 au 26 avril 2019  
3 au 5 septembre 2019  
13 au 15 novembre 2019

## Troubles Musculo Squelettiques

Connaître et appréhender la notion de Troubles Musculo Squelettiques

*Membres du CHSCT, DP, membres de la CSSCT, élus du CSE, DUP*

3J

19 au 21 février 2019  
21 au 23 mai 2019  
15 au 17 octobre 2019

## Insertion des Travailleurs Handicapés

Assister les travailleurs handicapés dans leur intégration professionnelle

*Militant avec un mandat en cours*

2J

24 au 25 septembre 2019

# Se professionnaliser



## Formation économique des élus du CSE

Formation des élus du CSE à la gestion de cette nouvelle instance

*Elus titulaires du CSE*

3J

12 au 14 mars 2019  
13 au 15 novembre 2019

## Initiation Droit du travail

Apprendre à utiliser les outils juridiques

*Militant avec un mandat en cours*

5J

8 au 12 avril 2019  
16 au 20 septembre 2019

3J

5 au 7 février 2019  
4 au 6 juin 2019  
10 au 12 septembre 2019  
19 au 21 novembre 2019

## Spécialisation Droit du travail

Maîtriser les techniques juridiques et les pratiques d'un défenseur du salarié

*Militant ayant suivi la formation Droit du Travail Base*

3J

19 au 21 mars 2019  
25 au 27 juin 2019  
1<sup>er</sup> au 3 octobre 2019

## Exécution du Contrat de travail

Connaître les cas de suspension du contrat et apprendre à lire un bulletin de paie pour vérifier leur incidence

*Militant ayant suivi la formation Droit du Travail Base*

3J

2 au 4 avril 2019  
17 au 19 septembre 2019

## Ruptures du contrat de travail

Maîtriser les mécanismes juridiques des différentes ruptures du contrat de travail

*Militant ayant suivi la formation Droit du Travail Base*

3J

8 au 10 octobre 2019

## FPC

Découvrir et utiliser les dispositifs de la formation professionnelle continue

*Tout public et membre de la commission formation*

3J

12 au 14 mars 2019  
21 au 23 mai 2019  
1<sup>er</sup> au 3 octobre 2019

# OBJECTIF FORMATION !

Chères et chers adhérent(e)s,

L'année qui arrive sera marquée par l'obligation pour toutes les entreprises de moins de 11 salariés de mettre en place les CSE en remplacement des CE, DP et CHSCT.

A n'en pas douter, cette fusion des instances va avoir des conséquences directes pour les élus et mandatés que vous êtes et va nécessiter une véritable maîtrise de l'ensemble des missions qui vont vous incomber. En effet, le CSE va nécessiter d'être bon sur tous les sujets ! La formation est un outil indispensable pour acquérir et développer les connaissances et techniques nécessaires.

L'objectif du plan de formation 2019 est bien de faire monter en compétences les adhérents pour leur permettre de préparer leur CSE, et de faire gagner la CFTC avec la meilleure représentativité possible.

Nous invitons les sections qui ont besoin de se réunir, s'organiser et se former, que ce soit sur le développement, les élections professionnelles ou encore la mise en place d'un CSE, à franchir le pas. La fédération répondra présente pour être au plus près de vos attentes et de vos besoins.

N'hésitez pas à vous rapprocher du service formation par mail à [formation@csfv.fr](mailto:formation@csfv.fr) ou par téléphone au 01 46 07 65 65 ou tout simplement via le site internet de la Fédération [www.csfv.fr](http://www.csfv.fr) pour vous inscrire et relever ce nouveau défi.

Raphaël GUINA,  
Secrétaire Général

## **Le Droit à la formation**

Chaque salarié a droit au maximum dans l'année jusqu'à 12 jours de congé pris en une ou plusieurs fois. Cette durée peut être portée à 18 jours pour toutes personnes ayant des responsabilités syndicales et/ou pour celles qui animent des formations (C. trav. Art. L.2145-7 et L.2145-10).

## **Le maintien de la rémunération**

Le salarié bénéficiant du congé de formation économique sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération. Ce maintien de salaire est prévu par l'article L.2145-6 modifié par l'ordonnance n°2017-1386 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales.